



Délibérations du conseil municipal de Montsinéry-Tonnégrande

2010

Séance ordinaire du 30 septembre 2010

- 2010-41 participation des élus au 93^e congrès des maires et présidents de communautés de France
- 2010-42 création d'un poste de rédacteur chef, d'un adjoint technique principal de 1^{ère} classe, d'un adjoint du patrimoine et régime indemnitaire
- 2010-43 adressage postal et dénomination des rues du groupement d'habitations Les Savanes et application du numérotage linéaire
- 2010-44 réalisation d'une statue « Le Charbonnier »
- 2010-45 demande à l'Etat de cession des parcelles AB 148 (7 a) et AB 149 (21 a 18 ca) au profit de la commune
- 2010-46 autorisation d'incorporer la parcelle AY 14 vacante et sans maître dans le domaine communal
- 2010-47 révision simplifiée du plan local d'urbanisme
- 2010-48 garantie d'emprunt de la SIGUY pour la construction de 38 logements locatifs sociaux
- 2010-49 mouvements et inscriptions budgétaires : Savane Lambert, La Carapa, identité touristique de la commune, réhabilitation de l'église de Tonnégrande, travaux supplémentaires à l'école de Tonnégrande, branchement de la lagune
- 2010-50 demande de cotisation annuelle de l'ARUAG
- 2010-51 création d'un boulodrome à Tonnégrande
- 2010-52 remboursement des frais de justice à M. Georges-Michel Phinéra-Horth
- 2010-53 mise en place du plan de développement rural et urbain (PDRU) de la commune dans le cadre de l'agenda 21
- 2010-54 répartition du produit des amendes de police et de gendarmerie (exercice 2009)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2010**

DATE DE CONVOCATION

22 Septembre 2010

DATE D’AFFICHAGE

22 Septembre 2010

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 12
ABSENTS : 03
QUORUM : 08

DELIBERATION N°2010/49/M-T

L’AN DEUX MILLE DIX LE TRENTE SEPTEMBRE À SEIZE HEURES TRENTE MINUTES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE Maire**.

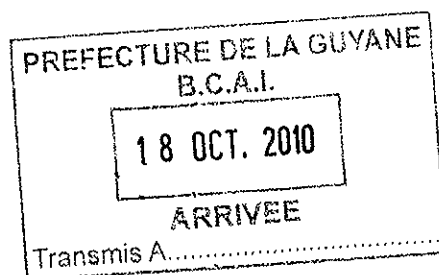
ETAIENT PRESENTS :

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller

ABSENTS EXCUSÉS:

Madame **Pauline TARCY** Conseillère
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller

Les conseillers Municipaux présent formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Madame **Valérie BATAILLIE**, Conseillère Municipale, a été nommée à ces fonctions qu’elle a acceptées.



**Décision modificative n° 02/2010
Portant mouvements et inscriptions budgétaires**

Mesdames,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

La réception de la confirmation d'avis favorables concernant le financement de plusieurs programmes implique que nous procédions à leurs inscriptions budgétaires.

Il en sera de même pour tous les mouvements budgétaires portés dans la délibération n°24/2010/MT entérinée par l'Assemblée délibérante en date du 26 Mai 2010 et qui n'ont pu être inscrits par erreur de transcription.

Les mouvements budgétaires concernés sont les suivants :

- Compte 022 : Dépenses imprévues :	- 249 613,00 €
- Part Communale Savane Lambert :	+ 30 800,00 €
- Etude Aménagement de la Carapa :	+ 56 000,00 €
- Identité Touristique Montsinéry-Tonnégrande :	+ 7 025,00 €
- Etude de réhabilitation église de Tonnégrande :	+ 54 310,00 €
- Travaux supplémentaires école de Tonnégrande:	+ 78 811,00 €
- Branchement lagune de Montsinéry :	+ 16 667,00 €
- Compte 023 : Virement à la section Investissement :	+ 243 613,00 €
- Compte 021 : Prélèvement de la section de fonctionnement :	+ 243 613,00 €
- Compte 7311 : Impôts Directs :	- 701 727,00 €
- Compte 7318 : Autres impôts locaux :	+ 701 727,00 €
- Compte 611 : Contrats de prestations de services :	- 20 000,00 €
- Compte 6232 : Fêtes et Cérémonies :	+ 20 000,00 €
- Compte 7331 : TEOM :	- 64 070,00 €
- Compte 70388 : Autres redevances et recettes :	+ 64 070,00 €

Les programmes concernés par l'inscription budgétaire sont les suivants :

- **Cale inclinée de Tonnégrande (n°2010-02) :**
- Dépenses :
 - 2314 : + 32 000 €
- Recettes :
 - 1312 : + 32 000 €

.../...

- **Aménagement entrée de ville de Montsinéry (n°2009-08) :**
 - Dépenses :
 - 2312 : + 93 662,98 €
 - Recettes :
 - 1312 : + 93 662,98 €

- **Mise en place d'une stratégie de développement touristique (n°2010-05) :**
 - Dépenses :
 - 2031 : + 95 025,00 €
 - Recettes :
 - 1312 : + 16 000,00 €
 - 1317 : 74 800,00 €
 - Commune : - 2 800,00 €
 - Montant total : 95 025,00 €

- **Opération HTA/BTA Savane Lambert (n°2010-04) :**
 - Dépenses :
 - 2315 : + 140 000 €
 - Recettes :
 - 1311 : + 109 200 €

- **Création d'un boulodrome à Tonnégrande (n°2010-09):**
 - Dépenses :
 - 20 000, 00 €
 - Recettes :
 - 1318 : + 15 245,00 €
 - Commune : 4 755,00 €

- **Travaux Mairie de Montsinéry (n°2009-03) :**
 - Dépenses :
 - 2313 : + 110 760,00 €
 - Recettes :
 - 1341 DGE : + 110 700,00 €
 - Compte 2318 :
 - 1 955,00 €
 - Compte 10222 FCTVA :
 - + 16 401,31 €
 - Compte 2312 :
 - + 16 401,31 €

Pour toutes ces raisons et motifs, je vous demande de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le rapport de Monsieur le Maire concernant les mouvements et inscriptions budgétaires ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré,

DECIDE :

Article 1 : AUTORISE le Maire à procéder aux mouvements budgétaires suivants :

- Compte 022 : Dépenses imprévues :	- 243 613,00 €
- Compte 023 : Virement à la section de Investissement :	+243 613,00 €
- Compte 021 : Prélèvement à la section Fonctionnement :	+243 613,00 €
- Part Communale Savane Lambert :	+ 30 800,00 €
- Etude Aménagement de la Carapa :	+ 56 000,00 €
- Identité Touristique Montsinéry-Tonnégrande :	+ 7 025,00 €
- Etude de réhabilitation église de Tonnégrande :	+ 54 310,00 €
- Travaux supplémentaires école de Tonnégrande:	+ 78 811,00 €
- Branchement lagune de Montsinéry :	+ 16 667,00 €
- Compte 7311 : Impôts Directs :	- 701 727,00 €
- Compte 7318 : Autres impôts locaux :	+ 701 727,00 €
- Compte 611 : Contrats de prestations de services :	- 20 000,00 €
- Compte 6232 : Fêtes et Cérémonies :	+ 20 000,00 €
- Compte 7331 : TEOM :	- 64 070,00 €
- Compte 70388 : Autres redevances et recettes :	+ 64 070,00 €

Article 2 : AUTORISE le Maire à procéder aux inscriptions budgétaires suivantes :

- **Cale inclinée de Tonnégrande (n°2010-02) :**

- Dépenses :	- 2314 : + 32 000 €
- Recettes :	- 1312 : + 32 000 €

- **Aménagement entrée de ville de Montsinéry (n°2009-08) :**

- Dépenses :	- 2312 : + 93 662,98 €
- Recettes :	- 1312 : + 93 662,98 €

- **Mise en place d'une stratégie de développement touristique (n°2010-05) :**

- Dépenses : - 2031 : + 95 025,00 €
- Recettes :
 - 1312 : + 16 000,00 €
 - 1317 : 74 800,00 €
 - Commune : - 2 800,00 €
- Montant total : 95 025,00 €

- **Opération HTA/BTA Savane Lambert (n°2010-04) :**

- Dépenses - 2315 : + 109 200 €
- Recettes : - 1311 : + 109 200 €

- **Création d'un boulodrome à Tonnégrande (n°2010-09):**

- Dépenses : - 2312 : 20 000, 00 €
- Recettes : - 1318 : + 15 245,00 €
 - Commune: 4 755,00 €

- **Travaux Mairie de Montsinéry (n°2009-03) :**

- Dépenses - 2313 : + 110 760,00 €
- Recettes : - 1341 : + 110 760,00 €
- Compte 10222 FCTVA : + 16 401,31 €
- Compte 2312 : + 16 401,31 €
- Compte 2318 : - 1 955,00 €

ADOPTÉE PAR ONZE VOIX (11) ABSTENTION UNE (01).

Pour certification exécutoire,
Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 30 Septembre 2010



Le Maire,

Patrick LECANTE

Publication le : **20 OCT. 2010**

